

Fonds Fidelity Alternatif à positions longues/courtes³

RENDEMENT (SÉRIE B)

AU 30 SEPTEMBRE 2024

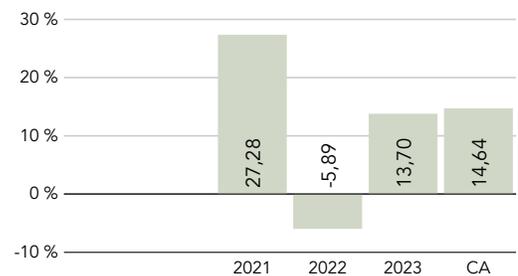
Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	0,74
3 mois	3,03
6 mois	3,17
1 an	19,98
2 ans	18,42
3 ans	9,70
Depuis la création	13,67

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création¹



Rendement par année civile



Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

DIX PRINCIPAUX TITRES

AU 30 JUIN 2024

LONGUE

Fairfax Financial Holdings
Meta Platforms
Dollarama
Valvoline Inc.
Canadian Natural Resources
Blackstone
T-Mobile
Amazon.com
Apple
Alphabet (cat. A)

Total des dix principales positions longues 32,0 %

COURTE

Total des dix principales positions courtes	0,0 %
Dix principaux titres – Total	32,0 %
Nombre total de titres	86

RÉPARTITION

AU 31 AOÛT 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF ² (%)	LONGUE	COURTE	NETTE
Actions étrangères	68,0	-14,5	53,5
Actions canadiennes	32,6	-4,2	28,5
Liquidités et autres	18,2	-0,1	18,1

COMPOSITION SECTORIELLE (%)

Produits financiers	24,0	-3,5	20,5
Consommation discrétionnaire	21,0	-4,7	16,3
Industrie	13,7	-4,5	9,2
Services de communication	12,6	-0,5	12,1
Technologie de l'information	8,6	-2,9	5,8
Produits de première nécessité	6,7	-1,5	5,2
Matériaux	4,2	0,0	4,2
Immobilier	4,1	-1,2	2,9
Énergie	2,9	0,0	2,9
Soins de santé	2,9	0,0	2,9

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	85,3	-13,9	71,4
Canada	32,6	-4,2	28,5
Italie	0,9	—	0,9
France	—	-0,6	-0,6

Stratégie du fonds

- Cherche à tirer parti d'autres sources d'alpha
- Élargit la portée du portefeuille au-delà des solutions de fonds communs de placement conventionnelles

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaire de portefeuille

David Way

Date de création

16 octobre 2020

VL – Série B

16,47 \$ (au 30 septembre 2024)

Actif combiné (toutes les séries)

710,0 millions \$
(au 31 août 2024)

Ratio des frais de gestion – Série B

2,68 % au 31 décembre 2023

1 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 2 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ■ 3 Ce Fonds est un fonds commun de placement non traditionnel. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement que les fonds communs de placement conventionnels ne peuvent pas utiliser. Parmi les stratégies spécifiques qui différencient le Fonds des fonds communs de placement conventionnels, mentionnons le recours accru à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité augmentée de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Si elles sont adoptées, ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds et elles peuvent, dans certaines conditions du marché, accélérer le rythme auquel la valeur du Fonds diminue. Le Fonds a obtenu une dispense l'autorisant à employer des stratégies de vente à découvert qui sont hors du champ d'application de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable à la fois aux fonds communs de placement non traditionnels et aux fonds communs de placement conventionnels. Conformément aux objectifs de placement du Fonds, celui-ci peut effectuer des ventes à découvert et/ou des emprunts de fonds jusqu'à concurrence d'une limite combinée de 100 % de sa valeur liquidative.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.